

Mutuelle de santé « Oyofal Paj » de Kaolack

« **Slogan** : la mutuelle de santé « Oyofal Paj » de Kaolack au service du bien être familial. »

1- Informations générales

- Pays : Sénégal
- Région : Kaolack
- Département : Kaolack
- Dénomination : « Oyofal Paj¹ » de Kaolack
- Date de création : 11 Janvier 2003
- Population cible : Hommes et femmes de la Commune de Kaolack

2- Caractéristiques

- Montant des droits d'adhésion : 1 000 F CFA (Mille francs)
- Montant des cotisations : 250 F CFA par mois et par bénéficiaire
- Période de versement des cotisations : Bimestriel (tous les deux mois)
- Période d'observation : 3 mois
- Services couverts et Taux de prise en charge :
 - a. **Poste de santé** : Consultation générale (75%), Consultations prénatales et post natales (75%), planification familiale (75%), Vaccinations (75%), Accouchement (75%), Mise en observation (75%), Médicaments génériques (100%)
 - b. **Centre de santé** : Consultations (générales, pre et post natales, Planification) (75%), Analyses (50%), radiographie (50%), Echographie (50%), Hospitalisation (75%), Médicaments génériques (100%)
 - c. **Pharmacie** : Médicaments de marque (25%)
- **Structures de santé conventionnées** : 15 Postes de santé, 01 Centre de santé ; 8 Pharmacies.

3- Performances (Pour l'année 2010)

	Adhérents		Bénéficiaires		Taux de recouvrement des cotisations
	Homme	Femme	Homme	Femme	
	594	1056	3 522	3777	
TOTAL	1 650		7 299		83%

4- Initiatives / Stratégies

- **Espace « Oyofal PAJ »** : Espace partagé avec 11 mutuelles de santé portant la dénomination « Oyofal Paj »: les bénéficiaires sont pris en charge dans toutes les structures de santé ayant signé des conventions avec l'une des mutuelles de santé membres

¹ Signifie en français « santé à moindre coût »

- **Adhésion groupée** : Les GPF, les dahiras, les associations socio professionnelles ou toute OCB peuvent adhérer suivant des conditions particulières. Le groupe pourra bénéficier de l'appui technique de la mutuelle de santé (formation, micro crédit, suivi et appui conseil)
- **Fonds rotatif** : C'est un fonds de crédit octroyé aux administrateurs et bénéficiaires de la mutuelle suivant des conditions particulières (être à jour de ses cotisations, participer activement à la gestion de la mutuelle de santé, disposer d'un projet). Son objectif est de participer à l'amélioration de la capacité de contribution des bénéficiaires à la mutuelle de santé.
- **Prise en charge de groupes vulnérables** : certaines familles indigentes bénéficient de la couverture de la mutuelle de santé sans aucune contribution.
- **Couplage entre le micro crédit et la mutuelle de santé** : C'est une expérience qui consiste à mettre en relation les deux institutions autonomes. Ce mécanisme prévoit d'une part que les bénéficiaires de crédit puissent être couverts par la mutuelle de santé et d'autre part que les cotisations des adhérents de la mutuelle de santé puissent être collectées à partir des comptes d'épargne.

5. Opportunités

- Existence de délégués de zone dans les quartiers décentralisés pour une mise en œuvre des activités
- Existence d'un système de gestion informatisé avec l'utilisation de logiciels MAS. Gestion du BIT/STEP
- Membre de l'Union régionale des mutuelles de santé de la Région de Kaolack : La présidente de la mutuelle de santé « Oyofal Paj » est présidente de l'Union régionale
- Membre du réseau « Oyofal Paj » de Kaolack : La présidente de la mutuelle de santé « Oyofal Paj » est présidente du réseau.
- Acteur dans le processus de mise en place et de gestion du fonds de garantie ;
- Acteur dans le processus d'élaboration des plans de communication de la Région
- Acteur dans le processus de mise en place d'un système de coassurance/mise en commun ;
- Acteur dans le processus de mise en place d'un système d'informations régional ;
- Acteur du processus de mise en place de l'assurance maladie élèves.

6. Faiblesses :

- Manque de moyens financiers pour une large couverture des groupes vulnérables,
- Manque de moyens logistique pour assurer un suivi de proximité des zones décentralisées
- Manque de moyens pour la motivation des administrateurs
- Manque de moyens pour le fonctionnement régulier de la mutuelle de santé
- Manque d'appuis des collectivités locales
- Faibles capacités des membres des bureaux décentralisés

7. Quelques activités clés

En dehors des activités de routine (sensibilisations, collecte des cotisations, suivi des prestations de soins), la mutuelle de santé a mené les activités suivantes :

- Orientation des prestataires de soins (infirmiers chefs de poste, sages femmes, médecin) et des présidents des comités de santé sur la mutualité ;
- Organisation de sessions de dialogues avec les prestataires de soins autour du thème portant sur « la rupture de médicaments dans les structures de santé ».
- Journée communale sur le thème de la mutualité en présence des collectivités locales, des partenaires, des prestataires de soins, des pharmaciens et de la presse.
- Atelier de réflexion sur la prise en charge des indigents à travers la mutuelle de santé.
- Don de sang
- Activités d'assainissement (nettoyement et désinfection des postes de santé) en relation avec le service d'hygiène

8. Contact

- Adresse** : Commune de Kaolack, en face pharmacie Boubakh
- Téléphone** : +221 33 942 13 25 / +221 77 552 10 43
- E-mail** : oyofalpaj@orange.sn / lgcissokho@yahoo.fr